



**MÉMOIRE SUR LA CONSULTATION
POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE**



INTRODUCTION

Par le dépôt de ce mémoire, nous espérons contribuer à enrichir les mesures pour aider les jeunes dans leur passage à la vie adulte et le développement de leur plein potentiel.

Nous sommes à même de constater la similitude entre les préoccupations soulevées par le document de consultation de la politique québécoise de la jeunesse 2015 et celles sur lesquelles nous consacrons quotidiennement notre énergie.

CONTEXTE

Boscoville à l'origine [entre 1954 et 1998] était un centre de réadaptation hébergeant des adolescents en difficulté. Déjà à cette époque le centre était motivé par la recherche de programmes et des meilleures pratiques en réadaptation et en participation citoyenne des jeunes.

À sa réouverture, en juin 2001, sur de nouvelles bases, mais s'adressant toujours à une clientèle jeunesse [ayant des troubles de comportement – ou à risque d'en développer], Boscoville s'investit d'une nouvelle mission et travaille en codéveloppement avec ses partenaires.

Sa mission est de favoriser le développement des jeunes de 0 à 30 ans en mettant de l'avant des actions de prévention et d'intervention pertinentes et adaptées aux défis qu'ils rencontrent dans leurs différents milieux de vie.

Parmi les partenaires de Boscoville, nous comptons les CIUSSS, les CISSS, les milieux scolaires, communautaires et autochtones. De plus, tous les travaux que nous menons sont accompagnés d'outils d'évaluation et soutenus par un comité de recherche et de développement composé de chercheurs provenant de diverses universités.

Tous s'entendent sur l'idée de constamment renouveler nos pratiques afin d'améliorer les interventions.

AXE 1 DE SAINES HABITUDES DE VIE

La réalité des jeunes Québécois en regard de leurs saines habitudes de vie nous interpelle et fait partie d'une préoccupation partagée. Les mesures ciblées dans la politique québécoise sont des défis sur lesquels tous les acteurs du milieu, y compris les organismes œuvrant auprès de la clientèle jeunesse, sans oublier les parents, devraient s'intéresser.

Santé mentale chez les jeunes autochtones

Nous sommes interpellés par la priorité portant sur la santé mentale et plus particulièrement sur le suicide chez les jeunes autochtones. Il faut considérer que ces derniers ont connu des traumatismes importants au cours de leur enfance ce qui demande des interventions spécifiques et spécialisées qui doivent absolument tenir compte de leur contexte social, culturel et économique.

Les comportements à risque soulevés dans la consultation reflètent une problématique qui met en cause des difficultés d'adaptation majeure chez ces jeunes dans leur passage à la vie adulte.

À cet effet, la politique québécoise de la jeunesse devrait mettre de l'avant une jonction entre le développement des pratiques auprès de ces jeunes et la recherche clinique et évaluative. Une telle démarche peut certes engendrer des coûts financiers, mais les retombées sur la communauté seraient considérables du point de vue social.

Notre expérience à Boscoville a démontré que le fait d'exposer les jeunes autochtones dans un processus de développement de leurs habiletés sociales améliore grandement leurs relations interpersonnelles [avec leurs parents, leurs intervenants scolaires et sociaux ainsi qu'avec les membres de leur communauté]. D'autre part, au niveau de l'intervention, il serait important d'implanter les approches centrées sur les comportements prosociaux chez ces jeunes plutôt que d'identifier et de réagir à leurs comportements négatifs.

Boscoville travaille depuis plusieurs années avec des communautés autochtones [inuites, criées ainsi que des agences et des régions] pour développer des programmes de formation et d'accompagnement de milieu. Ces programmes soutiennent les gestionnaires et les intervenants autochtones dans l'acquisition de savoirs et de savoir-faire leur permettant d'offrir aux jeunes un milieu de réadaptation sécuritaire, positif et cohérent.

Dans cette optique, la politique jeunesse devrait encourager le développement des pratiques et favoriser la recherche et l'évaluation des programmes qui en découlent.

Suggestion

Les comportements ciblés dans le document de consultation sont malheureusement toujours d'actualité et devraient toujours faire partie des priorités. Toutefois, il est crucial de se pencher sur les jeunes avant leur entrée dans la période de l'adolescence [0 à 14 ans]. Il est important de soutenir des programmes de prévention et d'intervention (1) sur le développement des habiletés parentales ; (2) sur la réussite des jeunes ; (3) en faisant la promotion des comportements prosociaux.

Afin de soutenir la politique, il serait également opportun de se préoccuper des deux éléments suivants :

1. se pencher sur les façons de faire pour améliorer le passage vers la vie adulte particulièrement pour la clientèle vulnérable issue des centres jeunesse ; et
2. la politique actuelle sur l'intimidation devrait soutenir les programmes qui offrent des outils autant aux adultes qu'aux jeunes afin de faire face à l'intimidation dans leurs différents milieux de vie.

AXE 2 UN MILIEU FAVORABLE À LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Les thématiques identifiées dans la consultation sont des priorités d'intervention pertinentes si l'on souhaite réellement développer un milieu favorable à l'apprentissage. Pour ce faire, nous devons aborder la persévérance scolaire sous différents angles.

Réalité autochtone

Sachant que, dans la communauté autochtone, de nombreux enfants décrochent à la fin du cycle du primaire, nous devons avant tout cibler la motivation des parents à ce que leurs enfants fréquentent quotidiennement l'école et poursuivent le secondaire. Il est à noter que le taux de diplomation est beaucoup plus faible chez les autochtones que pour l'ensemble du Québec.

Dans le but de soutenir la persévérance scolaire, il est primordial que l'école favorise l'émergence de relations interpersonnelles positives en se dotant d'un système qui renforce les comportements prosociaux jusqu'à en faire sa promotion pour l'ensemble des acteurs du milieu scolaire.

Or, le milieu scolaire doit gérer efficacement les comportements, c'est-à-dire utiliser un ensemble de pratiques et de stratégies éducatives tant en classe que dans l'école. Cette façon de faire permet, d'une part, de prévenir et de gérer efficacement les écarts de conduite des élèves, et d'autre part, de créer et de maintenir un environnement propice à l'enseignement et à l'apprentissage tel que proposé par le système de Soutien au Comportement Positif [SCP] avec lequel Boscoville travaille actuellement en collaboration avec la TÉLUQ. Selon notre expérience, ce système est implanté avec succès dans une cinquantaine d'écoles québécoises que nous accompagnons.

Suggestion

La gestion efficace des comportements n'est pas le seul moyen d'encourager la persévérance scolaire. En effet, nous pouvons offrir des opportunités aux jeunes de se développer positivement autres qu'à l'intérieur des salles de classe et avec une approche non traditionnelle. Pour ce faire, il est nécessaire d'adapter les moyens d'expression et de valorisation à la réalité d'aujourd'hui. Par exemple, à Boscoville, nous avons mis en place des comités où les jeunes ont l'occasion d'améliorer leur communication orale. Ils sont ainsi formés sur les métiers de la radio pour pouvoir ensuite donner la parole à leurs pairs dans le cadre d'une émission de webradio hebdomadaire. Cette offre de service intitulé *Escouade radioactive* s'inscrit dans le cadre du projet Citécoute.ca de Boscoville, projet ayant pour objectif de favoriser les compétences orales chez les jeunes.

AXE 3

DES JEUNES PRÊTS POUR LE TRAVAIL, UNE ÉCONOMIE PRÊTE À LES ACCUEILLIR

Il serait important de porter une attention particulière et soutenue pour les jeunes qui ne sont ni en emploi ni aux études et qui éprouvent des difficultés. Un élément qui devrait être abordé également : l'hébergement.

En effet, avant même de parler d'accès à l'emploi ou du retour aux études, il est crucial de mettre en place des modalités d'hébergement pour les 18-24 ans et particulièrement

pour les jeunes adultes ayant des enfants à charge. La structure d'hébergement devrait tenir compte d'une alternative autre qu'un hébergement de dépannage, et ce, pour les jeunes de 17-24 ans.

Il serait également dans notre intérêt de recenser les expertises en matière d'hébergement pour les jeunes en difficultés [17 à 24 ans] qui existent depuis les 15 dernières années et d'en faire ressortir les meilleures pratiques.

Suggestion

Les moyens à envisager pour favoriser l'employabilité devraient tenir compte des éléments suivants :

1. les diriger vers un secteur d'emploi qui les motive ;
2. les intégrer dans une ressource de préemployabilité ou dans un parcours d'intégration professionnelle selon leur choix de métier ;
3. accompagner les jeunes dans le développement et l'application des compétences nécessaires sur le plan des savoirs pour le maintien en emploi
4. favoriser l'apprentissage technique du métier ;
5. les amener à développer des compétences socioprofessionnelles, par exemple le travail en équipe, l'initiative, le sens des responsabilités, etc. ;
6. les initier à l'autoévaluation et l'évaluation faite par un supérieur ;
7. les encourager à se donner eux-mêmes des moyens pour surmonter les difficultés face à l'obtention ou au maintien de l'emploi en lien avec leur savoir, savoir-faire et savoir-être ; et
8. à la suite de leur démarche, leur enseigner les techniques de méthode dynamique de recherche d'emploi (MDRE) dans le but qu'ils deviennent autonomes.

AXE 4 **UNE CITOYENNETÉ ACTIVE ET PLURIELLE**

Par, pour et avec

Les orientations suggérées par la politique québécoise nous apparaissent pertinentes. Toutefois, elles doivent être soutenues par l'application ou la promotion du PAR, POUR et AVEC les jeunes.

Nous savons que les projets dans lesquels nous avons sollicité la participation des jeunes à l'intérieur de différents comités nécessitaient d'établir une structure financière [allocation] supportant l'action bénévole des jeunes.

L'expérience acquise à travers divers projets avec le soutien de la Fondation McConnell a permis de démontrer que suite à la réalisation de projets incluant les jeunes tels que PAJ (Projets Action Jeunesse), que ces derniers s'investissent davantage dans des activités bénévoles de leur communauté par la suite, s'ils ont été impliqués.

Moyens et opportunités de dialogue intergénérationnel

La participation citoyenne des jeunes doit être encouragée au niveau politique, civique et social. Pour arriver à soutenir des dialogues ouverts et productifs, les porteurs doivent créer des espaces dynamiques et être en mesure de répondre aux attentes des parties prenantes dans un délai prescrit.

Les comités de quartiers, les comités de travail, les conseils d'administration, les forums jeunesse, les tribunes d'expression, les instances et projets de développement sont des lieux où ces dialogues peuvent avoir lieu. Les porteurs doivent croire en ces mécanismes de participation démocratique et être en mesure de défendre l'importance de prendre en considération les besoins qui ressortent de ces échanges et permettre l'actualisation des solutions proposées par les jeunes. La jeunesse peut influencer et transformer les politiques, les normes et les structures sociales au plan macro social et dans les communautés locales sur le plan économique, écologique, social et culturel.

La participation citoyenne implique que l'on puisse dialoguer dans un espace public dans l'objectif de transformer et d'agir. Pour encourager ces dialogues, une démocratie représentative de la jeunesse est également un facteur incontournable lors de ses rassemblements.

Suggestion

Pour encourager l'exercice d'une citoyenneté active et plurielle, nous devons offrir à tous les paliers [gouvernemental, municipal, communautaire] une façon organisée de s'engager et de s'investir dans la communauté. Autrement dit, aucune improvisation.

CONCLUSION

Le mémoire que nous déposons tient compte de notre expérience dans le milieu de la prévention et de l'intervention psychosociale.

Nous espérons que les pistes de suggestion énumérées dans le présent document permettront de contribuer au développement d'une meilleure politique en matière d'enjeux liés à la jeunesse.

Nous tenons à remercier madame Anne Beaudoin, intervenante de D-Trois-Pierres, organisme en insertion sociale, qui a participé aux discussions menant à la rédaction de ce mémoire.



Boscoville

2000

10950 boulevard Perras
Montréal, Québec H1C 1B3

Téléphone : 514 648-6006
Télécopieur : 514 648-5789

info@boscoville2000.ca
www.boscoville2000.ca

